

15.08.2014 – 10:00 Uhr

Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration et ses hôtes!

Zürich (ots) -

Depuis 1995, l'hôtellerie-restauration suisse et ses 2,5 millions de clients au quotidien font l'objet d'une discrimination en matière de TVA. Au lieu d'être taxé à hauteur de seulement 2,5% comme chez les autres fournisseurs de denrées alimentaires, le repas pris au restaurant est pénalisé avec un taux de TVA de 8%! L'initiative veut abolir cette inégalité de traitement injustifiable sur le plan fiscal en demandant un taux unique. Les initiants refusent toute hausse du taux de TVA.

Le 15 août 2014 a marqué le lancement de la campagne de l'initiative sous forme d'une conférence de presse. Des représentants de l'UDC, du PDC, du PLR, du PBD, de l'Union suisse des arts et métiers ainsi que de GastroSuisse se sont exprimés sur l'importance de cette initiative. L'hôtellerie-restauration apporte beaucoup à notre pays et ne doit donc pas être pénalisée par la TVA. «Un OUI le 28 septembre prochain en faveur de l'initiative sur la TVA mettrait un terme à la discrimination d'un des principaux secteurs économiques de notre pays», a déclaré aux médias le président de GastroSuisse, Casimir Platzer. Avec environ 210 000 emplois et plus de 9000 places de formation, l'hôtellerie-restauration représente le quatrième plus grand employeur de Suisse. L'acceptation de l'initiative renforcerait non seulement les régions de montagne et périphériques, où la restauration constitue souvent un pilier économique central, mais diminuerait également l'inégalité par rapport aux pays étrangers: la majorité de nos pays voisins applique d'ores et déjà un taux de TVA allégé au secteur de la restauration. Le temps est donc venu de mettre un terme à la discrimination également en Suisse.

Durant la conférence de presse à Berne, le président de GastroSuisse, Casimir Platzer, a souligné l'importance de l'initiative pour tout le pays. L'économie comme les consommateurs en profiteraient dans la même mesure. Par ailleurs, de nombreux partis ont exprimé leur soutien pour l'initiative: pour l'UDC, Adrian Amstutz (CN) a évoqué les immenses services offerts par la restauration, comparés à ceux des take away. Alois Gmür (CN PDC) a mis en évidence que les exigences posées par l'initiative ne constituent pas une demande de privilège, mais une égalité de traitement attendue depuis longtemps. Hans Grunder (CR PBD) a mis l'accent sur l'importance de l'hôtellerie-restauration et de son initiative pour les régions de montagne et périphériques. Les Libéraux étaient représentés en la personne d'Olivier Feller (CN), qui a expliqué que le fait d'aller au restaurant était de plus en plus une normalité aujourd'hui compte tenu des structures familiales et professionnelles. Il n'est plus question d'un luxe.

L'Union suisse des arts et métiers (usam) a, elle aussi, manifesté son soutien: le président Jean-François Rime a démontré l'incohérence et l'injustice de l'actuel système de la TVA. Pour les arts et métiers suisses la réglementation existante est dépassée et n'est plus en adéquation avec l'époque actuelle.

L'initiative ne s'exprime pas explicitement sur un nouveau taux de TVA égal et équitable, mais exige purement et simplement l'abolition de la discrimination en matière de TVA. Il appartient donc au législateur de définir un taux de TVA égal et équitable. Tout renchérissement des produits alimentaires de base sera toutefois rejeté. De la même manière, le comité s'oppose aux menaces alarmistes de la Conseillère fédérale compétente. Au lieu d'agiter le spectre de possibles pertes en termes de recettes fiscales, la responsable du département devrait d'abord remettre de l'ordre dans sa propre maison: l'émission «Rundschau» de la télévision alémanique a révélé récemment que 200 millions se perdaient chaque année à cause d'une mauvaise gestion de la TVA au sein de l'administration. Le fait est que les finances fédérales sont en mesure de supporter un ajustement du taux de TVA en faveur de la restauration.

C'est pourquoi un OUI en faveur de l'initiative populaire «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!» serait bénéfique pour toutes les personnes en Suisse et ne causerait dans l'ensemble de tort à personne!

Pour plus d'informations concernant la campagne et l'initiative, rendez-vous sur les sites Internet suivants ou contactez-nous:

www.schluss-mwst-diskriminierung.ch

www.stop-discrimination-tva.ch

www.basta-discriminazione-iva.ch

Contact:

GastroSuisse
Brigitte Meier-Schmid
Marketing et Communication
Tél. 044 377 53 53
brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100760012> abgerufen werden.